

3 juin 2022

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 26 avril 2022: «Pour rendre les bouledromes de la Ville accessibles aux personnes à mobilité réduite».

Rapport de M. Matthias Erhardt.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions le 26 avril 2022. Elle a été traitée en commission le 9 mai 2022 sous la présidence de M. Valentin Dujoux. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Alicia Nguyen, que le rapporteur remercie pour la qualité de son travail.

Texte de la pétition

Voir annexe.

Séance du 9 mai 2022

Audition de M^{mes} Christine Conti-Jaquier, directrice du Club en fauteuil roulant Genève, et Emmanuelle Rath, membre, pétitionnaires

M^{me} Conti-Jaquier explique que la demande porte sur l'accessibilité universelle. Elle souhaite rendre les bouledromes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elle indique que celui de la plaine de Plainpalais ainsi que celui du bois de la Bâtie le sont déjà. Il lui semble que celui des Pâquis ne l'est pas, mais elle précise ne pas avoir connaissance de tous les bouledromes de la ville. Elle précise qu'il suffirait de couper un mètre de poutres pour que les fauteuils roulants puissent y accéder.

M^{me} Rath souligne qu'il s'agit d'un sport universel auquel tout le monde peut participer, peu importent les moyens financiers et la force physique. Elle ajoute que cela permet de créer une solidarité entre les gens, les personnes valides pouvant aider celles en fauteuil. Cela permet en plus de rencontrer du monde.

Un commissaire demande s'ils ont fait d'autres démarches avant de faire la pétition.

M^{me} Conti-Jaquier répond par la négative.

Le même commissaire indique qu'il y a un bouledrome à la Queue-d'Arve; il demande s'il est accessible.

M^{me} Conti-Jaquier ne sait pas, et répète qu'ils n'ont pas fait le tour de tous les bouledromes de la Ville.

Un autre commissaire se dit gêné qu'ils doivent demander ce genre d'aménagement, et que ce ne soit pas directement pensé par les services qui aménagent ces terrains, ces sports étant en plus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un commissaire trouve que c'est urgent et important de faire ce genre d'aménagements. Il se demande s'il est possible de mettre d'autres solutions en place, telles qu'une rampe.

M^{me} Conti-Jaquier indique qu'il lui semble compliqué de mettre une rampe et ajoute que, selon la pente de celle-ci, l'accès peut être compliqué pour les fauteuils.

Une commissaire demande si les autres bouledromes que la Ville gère sont adéquats.

M^{me} Conti-Jaquier répond que cela sera aux services de la Ville de s'en assurer.

Discussion et vote

Les membres de la commission s'accordant sur le bien-fondé et l'urgence de la pétition, aucune autre instruction n'est souhaitée.

Le président met alors aux voix le renvoi de la pétition au Conseil administratif, qui est accepté à l'unanimité, soit par 15 oui (4 S, 3 Ve, 3 PLR, 2 LC, 1 UDC, 1 EàG, 1 MCG).

Annexe: pétition P-463

Pétition adressée à :

Mme Frédérique Perler, Maire de la Ville de Genève, magistrate en charge du Service de l'aménagement

Mme Marie Barbey-Chappuis, magistrate en charge du Service des Sports

Rendre les bouledromes de la Ville accessibles aux personnes à mobilité réduite

Les personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant sont des personnes qui aiment tout autant que les autres se réunir pour faire des parties de pétanque. Le succès des parties qui se tiennent avec les boulistes du Club en fauteuil roulant de Genève le jeudi en fin d'après-midi sur la Plaine de Plainpalais ne permet pas de doute quant à son développement.

À l'heure actuelle, seuls quelques terrains sont ouverts. Trop de terrains sont fermés et nous ne pouvons pas y accéder si nous avons envie d'une partie spontanée ou voulons changer de lieu pour nos parties.

Les terrains étant fermés par des poutres, il est possible de les « ouvrir » en supprimant une largeur d'un mètre, tout en laissant un centimètre de hauteur, ce qui nous permet de passer avec nos fauteuils et au revêtement du terrain de ne pas en sortir.

Les signataires demandent, à l'instar du bouledrome de la Plaine de Plainpalais ou du Bois de la Bâtie, que tous les bouledromes gérés par la Ville de Genève soient ouverts afin que nous puissions y accéder quand nous voulons.

PETITION :

**Rendre les bouledromes de la Ville accessibles aux
personnes à mobilité réduite**

Signataires :

Nom et prénom	Adresse	Signature

Délai pour la remise des signatures : vendredi 18 mars 2022

Adresse postale : Club en fauteuil roulant / 141, route de Loëx / 1233
Bernex